



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SÉANCE ORDINAIRE

Séance du 17 mai 2025
à 13 heures 30 minutes- Salle du Conseil Municipal

Date de convocation : 13 mai 2025

Le dix-sept mai deux mille vingt-cinq à treize heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Madame **Isabelle COLLIGNON MATHIEU, Maire**.

Étaient présents : Didier PIERSON, Isabelle COLLIGNON MATHIEU, Stéphane LASCAUX, Michel STREIFF, Justine PAPA, Andrée BRUNET, Martine HAMITI, Amélie MARCHAL, Michel HERBY

Absent :

Étaient excusés : Jonathan MORGADO, Frédéric DEMOISSON

Pouvoirs :

A été nommé comme secrétaire de séance : Michel HERBY

N° 2025-015 : DISSOLUTION DU SYNDICAT DU REEMETTEUR DU RUPT DE MAD ET DU RELAIS DE WAVILLE

Madame le Maire présente aux membres du conseil le courrier de Madame la Préfète de MEURTHE-ET-MOSELLE en date du 18 février 2025 demandant la dissolution du Syndicat intercommunal du réseau câblé du Rupt de Mad et du réémetteur de WAVILLE,

Lors d'une réunion des communes adhérentes au syndicat intercommunal qui s'est déroulée le jeudi 24 avril 2025 en mairie de WAVILLE, siège du syndicat, les maires présents ont décidé de répartir les fonds restants entre les communes de WAVILLE et THIAUCOURT, considérant que ces deux communes avaient en charge les pylônes implantés sur leurs territoires respectifs, et l'entretien des chemins d'accès, et que ces travaux n'ont jamais été réalisés par le syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la dissolution du syndicat intercommunal du réseau câblé du Rupt de Mad et du réémetteur de Waville.
- Approuve la décision des membres participant à la réunion du 24/04/2025 pour la répartition des fonds d'un montant de 7 148.06 € à parts égales entre les communes de Waville et Thiaucourt.

Fait à WAVILLE
Le 17 mai 2025

Le Maire,
Isabelle COLLIGNON MATHIEU